
Service de Broyage à domicile

Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le trait

22 Rue de la Grande Haie

77130 Montereau-Fault-Yonne

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elizabeth Melgarejo

e.melgarejo-sirmotom@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Chaque année, chaque foyer produit environ 100 kilos de déchets verts qui sont déposés en déchetterie. Une ressource souvent inexploitée, qui pourrait être valorisée directement dans les jardins, sous forme de broyat.

Dans le cadre du PLPD, le SIRMOTOM propose le service de broyage à domicile des déchets verts, afin que les usagers puissent les valoriser en tant que "broyat-maison".

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Valorisation de déchets verts chez les usagers
- Baisse des tonnages de déchets verts en déchetterie
- Sensibilisation des usagers au jardinage écologique

Résultats quantitatifs

- En 2015, 104 foyers ont bénéficié du service. Environ 608 m3 de déchets verts ont été broyés.
- Baisse des tonnages de déchets verts constatée en déchetterie (réduction de 195 tonnes entre 2014 et 2015).

Résultats qualitatifs

- Valorisation des déchets verts in-situ
- Sensibilisation au jardin écologique
- Sensibilisation à l'optimisation de l'utilisation d'eau dans le jardinage

MISE EN OEUVRE

Planning

2014 : Planification de la méthodologie

Février 2015 : Campagne de communication sur le démarrage du service de broyage

Mars 2015 : Mise en ligne sur le site internet du SIRMOTOM d'un article sur le broyage comme action de prévention des déchets

Mars 2015 : Mise en service du broyage

Moyens humains

Direction
Technicien territorial
Agent de broyage à domicile (15 heures par semaine)
Secrétariat

Moyens financiers

Marquage du véhicule broyage	440 €
Achat broyeur mobile	14 948 €
Attelage véhicule	698 €
Location annuelle du véhicule broyage	5 888 €
Assurances	2 583 €
Total	24 557 €

Moyens techniques

L'équipe du SIRMOTOM a été mobilisée pour planifier le service

Partenaires mobilisés

Le service est porté par le SIRMOTOM

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible dans un contexte territorial rural ou urbain/rural.

Difficultés rencontrées

Action menée par d'autres communes et regroupements de communes

Recommandations éventuelles

- Vérifier que le véhicule peut accéder au terrain avant la prise de rendez-vous
- Limiter la durée du service ou la quantité de déchets verts broyés (par exemple à 2 heures ou à 10 m3 par intervention) afin que le plus grand nombre de foyers puissent y avoir accès.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juin 2017
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN
carole.limouzin@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France